

L'an deux mille onze, le premier mars à dix heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt deux février deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Christine NIVOU :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés : 8
Pouvoirs : 4
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 12

Présents(es)

Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,

Marie BOUCHEZ
Jean-Pierre BUIX,
Michèle EYBALIN,

Christine NIVOU,
Michel TACHE

Pouvoirs

Annie AGIER à Michèle EYBALIN, André AUBERIC à Marie BOUCHEZ, Hervé RASCLARD à Christine NIVOU, Nicolas ROSIN à Jean-Pierre BUIX

Excusés(es)

Pierre COMBES, Bruno LAGIER, Corinne MOREL-DARLEUX

Objet : Prestation graphique pour un document de communication sur le Projet de Parc – choix du prestataire

Le Président informe les membres du bureau que, conformément à sa délibération n°37-2010 du 25 juin 2010, une consultation a été engagée afin de choisir un prestataire pour la réalisation graphique d'un document de communication sur le projet de Parc naturel régional.

Un cahier des charges a été envoyé à :

- Florence COUTURIER
- CREAPUB
- FAENA
- GRAPHOT
- JUSTE CIEL
- MARQUE DEPOSEE
- Alain ROTH

Ont répondu valablement :

- FAENA : **2 750.80 € TTC**
- GRAPHOT : **3 528.20 € TTC**
- Alain ROTH : **2 479.25 € TTC**

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Décide : de retenir l'offre d'**Alain ROTH**, pour un montant total de : **2 479.25 € TTC** (deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros et vingt-cinq cts).

Habilite: le Président à signer tout acte relatif à cet objet et à engager les dépenses afférentes.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Pour le Président et par délégation,
La Première Vice-présidente,
Christine NIVOU